

Image not found or type unknown



Contrat d'exclusivité immobilier

Par **Mealha**, le **26/06/2014** à **20:40**

J'ai sign? un contrat d'exclusivité pour la vente de ma maison et je viens de m'apercevoir que ce contrat n'a pas été sign? par mon mari cela rend il ce contrat nul?

Merci pour votre reponse